RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 01494
Numéro SIREN : 315 029 348
Nom ou dénomination : AMENAGEMENT BUREAU CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2019 sous le numéro de dépôt 17259



20190172592017

DATE DEPOT : 21/03/2019

N° DE DEPOT : 17259

N° GESTION : 1979B01494

N° SIREN : 315029348

DENOMINATION : AMENAGEMENT BUREAU CONSEIL

ADRESSE : 397 BIS R DE VAUGIRARD 75015 PARIS

MILLESIME : 2017

.

AMENAGEMENT BUREAU CONSEIL
« A.B.C. »
Société Anonyme au capital de 75.000 euros
Siège Social à Paris (75015) – 397 bis rue de Vaugirard

R.C.S. PARIS B 315 029 348 00036

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
25 MAR. 2019
Sous n° 47259

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

REUNION DU 29 JUIN 2018

1) - Lieu de réunion : Siège Social

2) - Horaire d'ouverture : 9 H

3) - Convocation :

- Personnes convoquées :

 . Actionnaires
 . Commissaire aux Comptes

- Modes :

 Actionnaires :
 Lettres remises en mains propres le 14 juin 2018

 Commissaire aux Comptes :
 Lettre remise en mains propres le 14 juin 2018

4) - Organisation de la réunion :

4.0) - Bureau :

Président : Monsieur José ETTEDGUI en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Scrutateurs : Madame Colette ETTEDGUI épouse Monsieur José ETTEDGUI et Monsieur Jacques ETTEDGUI, comme mandataires.

Secrétaire : Madame Lisa ETTEDGUI accepte d'assurer cette fonction.

Ces quatre personnes acceptent leurs qualités de membre du Bureau.

4.1) - Feuille de présence :

Mentions :

- Coordonnées des actionnaires présents,
- Coordonnées des actionnaires représentés,
- Coordonnées des mandataires.

Annexes :

- Procuration(s) des actionnaires représentés.

Signature :

Chaque actionnaire ou mandataire présent a signé les mentions de la feuille de présence le concernant lors de son entrée en séance.

Vérification et certification :

Après vérification des qualités des participants (actionnaires, mandataires), le bureau certifie l'exactitude de la feuille de présence.

4.2) - Participants à la réunion :

4.2.0) - Commissaire aux Comptes :

Madame Anna BENHAMOU, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

4.2.1) - Actionnaires :

	Nombre	Nombre actions
Présents	1	3748
Représentés	/	
TOTAUX	1	3748

4.2.2) - Quorum :

1/5 des actions émises : 1000
Actions présentes ou représentées : 3748
Quorum réuni : OUI

Constatant la réunion du quorum, le bureau déclare l'Assemblée régulière.

5) - Documents déposés sur le bureau :

- Double des lettres de convocation des actionnaires,
- Double de la lettre adressée au Commissaire aux Comptes,
- Feuille de présence et procurations des actionnaires représentés,
- Liste des actionnaires,
- Inventaire, comptes annuels arrêtés au 31/12/17,
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes sur l'exercice, et rapport spécial prévu par l'article L. 225-40 du Code du Commerce,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur le projet d'augmentation de capital réservée aux salariés,
- Copie des documents adressés aux actionnaires sur leur demande,
- Projet des résolutions soumises à l'Assemblée.

6) - Droit de communication préalable des actionnaires :

Consultation au Siège Social :

Les documents pour lesquels les actionnaires ont droit de communication ont été tenus au Siège Social à leur disposition.

7) - Ordre du jour :

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31/12/17,
- Approbation desdits comptes,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Affectation des résultats pour l'exercice 2017 et proposition de distribution de dividendes,
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approbation et/ou ratification de ces conventions,
- Décisions à prendre en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce
- Questions diverses.

8) - Débats et discussions :

Le Président fait procéder à la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes, lesdits rapports demeurant annexés au présent procès-verbal.

Le Président complète ces lectures par tous renseignements demandés.

Parole est donnée à ceux des Actionnaires souhaitant des informations complémentaires.

A l'issue des débats, personne ne demandant plus la parole, il est demandé aux Actionnaires de se prononcer sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

9) - Adoption des résolutions :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/17 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, ayant recueilli :

POUR : 3748

CONTRE :

est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 139.942,02 euros de la manière suivante :

- En la distribution de dividendes aux actionnaires pour 60.000 euros,
- Le solde de 79.942,02 euros au compte « Autres Réserves » qui passe de 3.776.603,15 euros à 3.856.545,17 euros.

Le dividende unitaire est donc de 16 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1er juillet 2018.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la Sécurité Sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, seront désormais prélevés à la source.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

EXERCICE CLOS LE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDES (euros)
31/12/2017	60.000 €
31/12/2016	70.000 €
31/12/2015	70.000 €

Cette résolution, mise aux voix, ayant recueilli :

POUR : 3748

CONTRE :

est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, ayant recueilli :

POUR : 3748

CONTRE :

est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, et statuant conformément aux dispositions des articles L. 225-129-6 alinéa 2 et L. 225-138 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail, **rejette** la proposition tendant à déléguer au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social par l'émission d'actions nouvelles de numéraires réservées aux salariés et anciens salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire, ou par l'incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes, et attribution gratuite d'actions auxdits salariés et anciens salariés.

Cette résolution, mise aux voix, ayant recueilli :

POUR : 3748

CONTRE :

est adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION :

Les résolutions adoptées au cours de cette réunion ont fait l'objet du présent procès-verbal, signé, après lecture, par les membres du bureau.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copie ou d'extrait du présent procès-verbal à effet d'accomplir toutes formalités de publicité, dépôt ou autres.

Cette résolution, mise aux voix, ayant recueilli :

POUR : 3748

CONTRE :

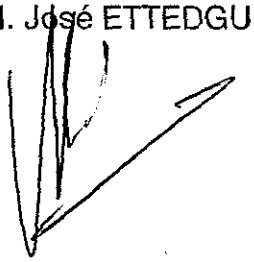
est adoptée.

AMENAGEMENT BUREAU CONSEIL
« A.B.C. »
Société Anonyme au capital de 75.000 euros
Siège Social à Paris (75015) – 397 bis rue de Vaugirard

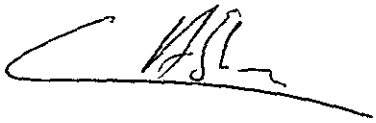
R.C.S. PARIS B 315 029 348 00036

10) - Horaire de clôture : 10 H 00

Le Président : M. José ETTEDGUI



Les Scrutateurs : Mme Colette ETTEDGUI



La Secrétaire : Mme Lisa ETTEDGUI



M. Jacques ETTEDGUI



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	15 762.97	13 732.97	2 030.00	1 156.91	873.09	75.47
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	303 278.69	262 747.30	40 531.39	56 595.51	16 064.12-	28.38-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	319 041.66	276 480.27	42 561.39	57 752.42	15 191.03-	26.30-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	1 438 958.30		1 438 958.30	594 984.50	843 973.80	141.85
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	54.32		54.32	88.50	34.18-	38.62-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 139 674.49		1 139 674.49	514 947.06	624 727.43	121.32
	Autres créances	119 177.07		119 177.07	130 957.60	11 780.53-	9.00-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	4 150.00		4 150.00	4 150.00		
	Disponibilités	4 909 676.27		4 909 676.27	6 338 484.00	1 428 807.73-	22.54-
	Charges constatées d'avance (3)	42 533.86		42 533.86	24 570.85	17 963.01	73.11
	Total III	7 654 224.31		7 654 224.31	7 608 182.51	46 041.80	0.61
Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 973 265.97	276 480.27	7 696 785.70	7 665 934.93	30 850.77	0.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 75 000)	75 000.00	100 000.00	25 000.00-	25.00-
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	4 271.47	4 271.47		
	Autres réserves	3 776 603.15	3 028 424.09	748 179.06	24.71
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	139 942.02	2 180 679.06	2 040 737.04-	93.58-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	4 005 816.64	5 323 374.62	1 317 557.98-	24.75-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	70 000.00	105 984.31	35 984.31-	33.95-
	Provisions pour charges				
	Total III	70 000.00	105 984.31	35 984.31-	33.95-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	409 600.22	26 511.68	383 088.54	NS
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 387 515.94	15.94	1 387 500.00	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	368 216.44	352 742.48	15 473.96	4.39
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	668 969.46	501 277.31	167 692.15	33.45
	Dettes fiscales et sociales	452 550.41	1 207 637.45	755 087.04-	62.53-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	334 116.59	148 391.14	185 725.45	125.16
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 620 969.06	2 236 576.00	1 384 393.06	61.90
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 696 785.70	7 665 934.93	30 850.77	0.40
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 309 240.06	2 222 976.00		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
'roduits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	65 852.73		65 852.73	42 290.16	23 562.57	55.72
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 333 327.89		3 333 327.89	3 603 050.91	269 723.02-	7.49-
Chiffre d'affaires NET	3 399 180.62		3 399 180.62	3 645 341.07	246 160.45-	6.75-
Production stockée			12 026.20-	763 591.46-	751 565.26	98.43
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			52 689.81	16 345.15	36 344.66	222.36
Autres produits			20.78	21.57	0.79-	3.66-
Total des Produits d'exploitation (I)			3 439 865.01	2 898 116.33	541 748.68	18.69
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			48 269.94	30 987.62	17 282.32	55.77
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 710 064.18	2 209 863.87	500 200.31	22.63
Impôts, taxes et versements assimilés			33 371.03	48 500.92	15 129.89-	31.20-
Salaires et traitements			365 769.82	395 158.24	29 388.42-	7.44-
Charges sociales			135 343.68	151 506.85	16 163.17-	10.67-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 221.03	147 191.99	129 970.96-	88.30-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			909.10	1.59	907.51	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 310 948.78	2 983 211.08	327 737.70	10.99
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			128 916.23	85 094.75-	214 010.98	251.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	72 640.70	64 102.91	8 537.79	13.32
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	72 640.70	64 102.91	8 537.79	13.32
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 085.95	26 119.48	18 033.53-	69.04-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8 085.95	26 119.48	18 033.53-	69.04-
2. Résultat financier (V-VI)	64 554.75	37 983.43	26 571.32	69.96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	193 470.98	47 111.32-	240 582.30	510.67
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 887.73		11 887.73	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 500.00	7 204 978.00	7 203 478.00-	99.98-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	13 387.73	7 204 978.00	7 191 590.27-	99.81-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 248.69	9 178.92	29 069.77	316.70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 913 314.70	3 913 314.70-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	38 248.69	3 922 493.62	3 884 244.93-	99.02-
I. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	24 860.96-	3 282 484.38	3 307 345.34-	100.76-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	28 668.00	1 054 694.00	1 026 026.00-	97.28-
Total des produits (I+III+V+VII)	3 525 893.44	10 167 197.24	6 641 303.80-	65.32-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 385 951.42	7 986 518.18	4 600 566.76-	57.60-
i. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	139 942.02	2 180 679.06	2 040 737.04-	93.58-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 21 décembre 2017, le Conseil d'Administration de la société AMENAGEMENT BUREAU CONSEIL a décidé de réduire le capital social à hauteur de 75.000 €.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sdans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 17 857 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	16 510		2 030
Installations générales agencements aménagements divers	196 896		
Matériel de transport	98 185		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 085		
TOTAL	339 166		
TOTAL GENERAL	355 676		2 030

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 777	15 763	15 763
Installations générales agencements aménagements divers			196 896	196 896
Matériel de transport		35 887	62 298	62 298
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			44 085	44 085
TOTAL		35 887	303 279	303 279
TOTAL GENERAL		38 665	319 042	319 042

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	15 353	1 157	2 777	13 733
Installations générales agencements aménagements divers	176 036	5 444		181 480
Matériel de transport	72 389	6 994	35 887	43 496
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 146	3 626		37 772
TOTAL	282 570	16 064	35 887	262 747
TOTAL GENERAL	297 924	17 221	38 665	276 480

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 157				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 444				
Matériel de transport	6 994				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 626				
TOTAL	16 064				
TOTAL GENERAL	17 221				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	70 000				70 000
Autres provisions pour risques et charges	35 984		35 984		
TOTAL	105 984		35 984		70 000
TOTAL GENERAL	105 984		35 984		70 000
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			35 984		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	1 139 674	1 139 674	
Personnel et comptes rattachés	7 516	7 516	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	916	916	
Impôts sur les bénéfices	22 886	22 886	
Taxe sur la valeur ajoutée	84 653	84 653	
Débiteurs divers	3 206	3 206	
Charges constatées d'avance	42 534	42 534	
TOTAL	1 301 385	1 301 385	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Empruns et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	409 600	97 871	311 729	
Foumisseurs et comptes rattachés	668 969	668 969		
Personnel et comptes rattachés	45 476	45 476		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 506	39 506		
Taxe sur la valeur ajoutée	346 876	346 876		
Autres impôts taxes et assimilés	20 692	20 692		
Groupe et associés	1 387 516	1 387 516		
Autres dettes	334 117	334 117		
TOTAL	3 252 753	2 941 024	311 729	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	396 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 911			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
Production				
Production en cours				
- Produits	1 250 782	301 608	949 174	
- Travaux	188 177	293 377		105 200
Total III	1 438 958	594 985	949 174	105 200
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			949 174	105 200

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 402
Disponibilités	177 368
Total	179 771

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - Avoirs non reçus	786
Personnel - Produits à recevoir	1 616
Intérêts courus à recevoir	177 368
Total	179 770

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 391
Dettes fiscales et sociales	77 616
Total	183 006

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	105 391
Dettes Prov pour CP	25 225
Personnel - Primes à payer	10 916
Taxe d'apprentissage à payer	2 498
FPC à payer	2 020
Charges sociales sur CP à payer	11 351
Charges sociales sur primes à payer	4 912
CVAE à payer	245
Droits de mutation à payer	17 576
Taxe de création de bureaux à payer	2 871
Total	183 005

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	42 534
Total	42 534

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	42 534		
Total	42 534		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	7
Total	8

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	75 000
Nbre des actions ordinaires existantes	5 000	5 000	5 000	5 000	3 750
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 964 598	4 782 051	4 980 568	3 645 341	3 399 181
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	525 471	601 313	671 324	3 369 385	149 847
Impôts sur les bénéfices	71 606	86 200	119 849	1 054 694	28 668
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	184 737	213 835	289 891	2 180 679	139 942
Résultat distribué	60 000	60 000	70 000	70 000	60 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	91.00	103.02	110.29	462.94	32.31
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	36.95	42.77	57.98	436.14	37.32
Dividende distribué à chaque action	12.00	12.00	14.00	14.00	16.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	11	11	9	9	8
Montant de la masse salariale de l'exercice	453 325	444 423	446 841	395 158	365 770
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	203 571	178 652	178 565	151 507	135 344

AMENAGEMENT BUREAU CONSEIL
5015 PARIS

FIGUREUM
CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE

Siège social : 4, rue Faraday - 75017 Paris - Tel : +33 (0)6 22 33 77 37
Capital social de 3.000 euros
Société inscrite auprès du tableau de l'Ordre des experts-comptables de Paris
Société membre de la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris
SIREN : 793231465 - R.C.S Paris
www.figureum.com - contact@figureum.com

S.A. AMENAGEMENT BUREAU CONSEIL
« A.B.C »

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

S.A. AMENAGEMENT BUREAU CONSEIL

397 bis, rue de Vaugirard – 75015 Paris
Ce rapport contient 16 pages

S.A. Aménagement Bureau Conseil

Siège social : 397 bis, rue de Vaugirard – 75015 Paris
Capital social : €.75 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice le 31 décembre 2017

A la collectivité des associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Aménagement Bureau Conseil relatif à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés la collectivité des associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à la collectivité des associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président du Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des

procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Paris, le 14 juin 2018

FIGUREUM

Anna Benhamou
Associée

• AMENAGEMENT BUREAU CONSEIL
75015 PARIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	15 762.97	13 732.97	2 030.00	1 156.91	873.09	75.47
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	303 278.69	262 747.30	40 531.39	56 595.51	16 064.12-	28.38-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	319 041.66	276 480.27	42 561.39	57 752.42	15 191.03-	26.30-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	1 438 958.30		1 438 958.30	594 984.50	843 973.80	141.85
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	54.32		54.32	88.50	34.18-	38.62-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 139 674.49		1 139 674.49	514 947.06	624 727.43	121.32
	Autres créances	119 177.07		119 177.07	130 957.60	11 780.53-	9.00-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	4 150.00		4 150.00	4 150.00		
	Disponibilités	4 909 676.27		4 909 676.27	6 338 484.00	1 428 807.73-	22.54-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	42 533.86		42 533.86	24 570.85	17 963.01	73.11
	Total III	7 654 224.31		7 654 224.31	7 608 182.51	46 041.80	0.61
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 973 265.97	276 480.27	7 696 785.70	7 665 934.93	30 850.77	0.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

AMENAGEMENT BUREAU CONSEIL
75015 PARIS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 75 000)	75 000.00	100 000.00	25 000.00-	25.00-
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	4 271.47	4 271.47		
	Autres réserves	3 776 603.15	3 028 424.09	748 179.06	24.71
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	139 942.02	2 180 679.06	2 040 737.04-	93.58-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	4 005 816.64	5 323 374.62	1 317 557.98-	24.75-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	70 000.00	105 984.31	35 984.31-	33.95-
	Provisions pour charges				
	Total III	70 000.00	105 984.31	35 984.31-	33.95-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	409 600.22	26 511.68	383 088.54	NS
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 387 515.94	15.94	1 387 500.00	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	368 216.44	352 742.48	15 473.96	4.39
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	668 969.46	501 277.31	167 692.15	33.45
	Dettes fiscales et sociales	452 550.41	1 207 637.45	755 087.04-	62.53-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	334 116.59	148 391.14	185 725.45	125.16
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 620 969.06	2 236 576.00	1 384 393.06	61.90
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 696 785.70	7 665 934.93	30 850.77	0.40
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 309 240.06	2 222 976.00		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	65 852.73		65 852.73	42 290.16	23 562.57	55.72
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 333 327.89		3 333 327.89	3 603 050.91	269 723.02-	7.49-
Chiffre d'affaires NET	3 399 180.62		3 399 180.62	3 645 341.07	246 160.45-	6.75-
Production stockée			12 026.20-	763 591.46-	751 565.26	98.43
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			52 689.81	16 345.15	36 344.66	222.36
Autres produits			20.78	21.57	0.79-	3.66-
Total des Produits d'exploitation (I)			3 439 865.01	2 898 116.33	541 748.68	18.69
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			48 269.94	30 987.62	17 282.32	55.77
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 710 064.18	2 209 863.87	500 200.31	22.63
Impôts, taxes et versements assimilés			33 371.03	48 500.92	15 129.89-	31.20-
Salaires et traitements			365 769.82	395 158.24	29 388.42-	7.44-
Charges sociales			135 343.68	151 506.85	16 163.17-	10.67-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 221.03	147 191.99	129 970.96-	88.30-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			909.10	1.59	907.51	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 310 948.78	2 983 211.08	327 737.70	10.99
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			128 916.23	85 094.75-	214 010.98	251.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

AMENAGEMENT BUREAU CONSEIL
75015 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	72 640.70	64 102.91	8 537.79	13.32
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	72 640.70	64 102.91	8 537.79	13.32
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 085.95	26 119.48	18 033.53-	69.04-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8 085.95	26 119.48	18 033.53-	69.04-
2. Résultat financier (V-VI)	64 554.75	37 983.43	26 571.32	69.96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	193 470.98	47 111.32-	240 582.30	510.67
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 887.73		11 887.73	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 500.00	7 204 978.00	7 203 478.00-	99.98-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	13 387.73	7 204 978.00	7 191 590.27-	99.81-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 248.69	9 178.92	29 069.77	316.70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 913 314.70	3 913 314.70-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	38 248.69	3 922 493.62	3 884 244.93-	99.02-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	24 860.96-	3 282 484.38	3 307 345.34-	100.76-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	28 668.00	1 054 694.00	1 026 026.00-	97.28-
Total des produits (I+III+V+VII)	3 525 893.44	10 167 197.24	6 641 303.80-	65.32-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 385 951.42	7 986 518.18	4 600 566.76-	57.60-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	139 942.02	2 180 679.06	2 040 737.04-	93.58-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 21 décembre 2017, le Conseil d'Administration de la société AMENAGEMENT BUREAU CONSEIL a décidé de réduire le capital social à hauteur de 75.000 €, réduction non motivée par des pertes, par voie de rachat suivie de leur annulation, de 1250 actions de 20 € chacune, au prix unitaire de 1.100 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société a acheté deux appartements :
- Le premier 89 rue de l'Ourcq 75019 Paris, pour un montant de 396.000 €,
- Le deuxième 118/122 rue de Vaugirard 75006 Paris, pour un montant de 460.000 €,

en vue de les revendre.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges
Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sdans contrepartie au moins équivalente attendue de

celui-ci.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 17 857 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	16 510		2 030
Installations générales agencements aménagements divers	196 896		
Matériel de transport	98 185		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 085		
TOTAL	339 166		
TOTAL GENERAL	355 676		2 030

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 777	15 763	15 763
Installations générales agencements aménagements divers			196 896	196 896
Matériel de transport		35 887	62 298	62 298
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			44 085	44 085
TOTAL		35 887	303 279	303 279
TOTAL GENERAL		38 665	319 042	319 042

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	15 353	1 157	2 777	13 733
Installations générales agencements aménagements divers	176 036	5 444		181 480
Matériel de transport	72 389	6 994	35 887	43 496
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 146	3 626		37 772
TOTAL	282 570	16 064	35 887	262 747
TOTAL GENERAL	297 924	17 221	38 665	276 480

AMENAGEMENT BUREAU CONSEIL
75015 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 157				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 444				
Matériel de transport	6 994				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 626				
TOTAL	16 064				
TOTAL GENERAL	17 221				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	70 000				70 000
Autres provisions pour risques et charges	35 984		35 984		
TOTAL	105 984		35 984		70 000
TOTAL GENERAL	105 984		35 984		70 000
Dont dotations et reprises d'exploitation			35 984		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	1 139 674	1 139 674	
Personnel et comptes rattachés	7 516	7 516	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	916	916	
Impôts sur les bénéfices	22 886	22 886	
Taxe sur la valeur ajoutée	84 653	84 653	
Débiteurs divers	3 206	3 206	
Charges constatées d'avance	42 534	42 534	
TOTAL	1 301 385	1 301 385	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	409 600	97 871	311 729	
Fournisseurs et comptes rattachés	668 969	668 969		
Personnel et comptes rattachés	45 476	45 476		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 506	39 506		
Taxe sur la valeur ajoutée	346 876	346 876		
Autres impôts taxes et assimilés	20 692	20 692		
Groupe et associés	1 387 516	1 387 516		
Autres dettes	334 117	334 117		
TOTAL	3 252 753	2 941 024	311 729	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	396 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 911			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
Production				
Production en cours				
- Produits	1 250 782	301 608	949 174	
- Travaux	188 177	293 377		105 200
Total III	1 438 958	594 985	949 174	105 200
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			949 174	105 200

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 402
Disponibilités	177 368
Total	179 771

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - Avoirs non reçus	786
Personnel - Produits à recevoir	1 616
Intérêts courus à recevoir	177 368
Total	179 770

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 391
Dettes fiscales et sociales	77 616
Total	183 006

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	105 391
Dettes Prov pour CP	25 225
Personnel - Primes à payer	10 916
Taxe d'apprentissage à payer	2 498
FPC à payer	2 020
Charges sociales sur CP à payer	11 351
Charges sociales sur primes à payer	4 912
CVAE à payer	245
Droits de mutation à payer	17 576
Taxe de création de bureaux à payer	2 871
Total	183 005

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	42 534
Total	42 534

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	42 534		
Total	42 534		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	7
Total	8



:0190172602016

)ATE DEPOT : 25/03/2019

\° DE DEPOT : 17260

N° GESTION : 1990B16626

N° SIREN : 380106286

DENOMINATION : PHILIPPE LHUMEAU

ADRESSE : 2 RUE LORD BYRON 75008 PARIS

MILLESIME : 2016

SOMMAIRE

Page

SARL PHILIPPE LHUMEAU
2 RUE LORD BYRON - 75008 PARIS
RCS PARIS B 380 106 286

BILAN - COMPTE DE RESULTAT - ANNEXE

BILAN - ACTIF 1
BILAN - PASSIF 2
COMPTE DE RESULTAT 3

ANNEXE
Sommaire de l'annexe 5
1 - Principes, règles et méthodes comptables 6
6-8 - Charges à payer 7
6-12 - Composition du capital social 8

Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
25 MARS 2019
Sous le N° : 17260

BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE	12	mois	EXERCICE N, CLOS LE 31.12.16			EXERCICE N-1 31.12.15
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12	mois	BRUT	Amort., Provis.	NET	NET
	Capital souscrit non appelé (0)					
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances & acomptes sur immob. incorporelles					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions					
	Install. techniques, Matériel & Outill. industriels		16 769.39	16 769.39	0.00	0.00
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances & acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		3 822.05		3 822.05	3 822.05
	Créances rattachées à des participations		8 226.15		8 226.15	8 226.15
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL	(I)	**28 817.59**	**16 769.39**	**12 048.20**	**12 048.20**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS**					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances & acomptes versés sur commendes					
	CREANCES					
	Clients & comptes rattachés					
	Autres créances		1 366.00		1 366.00	2 769.07
	Capital souscrit & appelé, non versé					
	DIVERS					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités		8 937.51		8 937.51	21 885.51
COMPTES DE REGUL.	Charges constatées d'avance					
	TOTAL	(II)	**10 303.51**		**10 303.51**	**24 654.58**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(III)				
	Primes de remboursement des obligations	(IV)				
	Ecarts de conversion actif	(V)				
	TOTAL GENERAL	(0 A V)	**39 121.10**	**16 769.39**	**22 351.71**	**36 702.78**

BILAN - PASSIF

(Devise : EUR)

		EXERCICE N 31.12.16	EXERCICE N-1 31.12.15
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	7 622.45	7 622.45
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-143 812.62	-144 603.69
	RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)	**-3 223.62**	**791.07**
	Subventions d'investissements		
	Provisions règlementées		
	TOTAL (I)	**-139 413.79**	**-136 190.17**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts & dettes financières divers	159 603.42	171 787.02
	Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 162.08	1 105.93
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
COMPTE REGUL.	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	**161 765.50**	**172 892.95**
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I A V)	**22 351.71**	**36 702.78**

COMPTE DE RESULTAT

(Devise : EUR)

			EXERCICE N	EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE		12 mois		
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT		12 mois	31.12.16	31.12.15
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	(France	Export)		
	Production vendue - Biens			
	(France	Export)		
	Production vendue - Services			
	(France	Export)		
	CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			
	(France	Export)		
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements & provisions, Transfert de charges			
	Autres produits			231.38
	TOTAL - PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**		**231.38**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
	Variation de stock (Marchandises)			
	Achats matières premières et autres approvisionnements			
	Variation de stock (Matières premières & approvisionnements)			
	Autres achats et charges externes		1 745.55	1 648.31
	Impôts, taxes et versements assimilés		1 801.07	75.00
	Salaires et traitements			
	Charges sociales			
	Dotations aux amortissements : sur immobilisations			
	Dotations aux provisions : sur immobilisations			
	Dotations aux provisions : sur actif circulant			
	Dotations aux provisions : pour risques et charges			
	Autres charges			
	TOTAL - CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**3 546.62**	**1 723.31**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**(I - II)**	**-3 546.62**	**-1 491.93**
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)		
	Perte supportée ou bénéfice tranféré	(IV)		

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

(Devise : EUR)

		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits autres valeurs mobilières & créances de l'actif immob.		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL - PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
	TOTAL - CHARGES FINANCIERES (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		-3 546.62	-1 491.93
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 544.00	3 922.00
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL - PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**1 544.00**	**3 922.00**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	180.00	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	TOTAL - CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**180.00**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		1 364.00	3 922.00
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	1 041.00	1 639.00
TOTAL - PRODUITS (I+III+V+VII)		1 544.00	4 153.38
TOTAL - CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		4 767.62	3 362.31
BENEFICE OU PERTE (total produits - total charges)		-3 223.62	791.07

RECAPITULATIF

RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 546.62	-1 491.93
OPERATIONS EN COMMUN		
RESULTAT FINANCIER		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 364.00	3 922.00
PARTICIPATION & IMPOTS SUR LES BENEFICES	-1 041.00	-1 639.00
BENEFICE OU PERTE	**-3 223.62**	**791.07**

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

ELTS No	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT exercice du 01.01.16 au 31.12.16	INFORMATIONS PRODUITES Note p.	N/PRODUITES N/S	N/PRODUITES N/A
1	**I – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**	6		
	Conventions générales comptables			
	Méthodes d'évaluation immobilisations			
	Méthodes d'évaluation stock			
	Méthodes d'évaluation créances			
	Informations complémentaires			
	II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
2	Etat de l'actif immobilisé	TF5		
3	Etat des amortissements	TF6		
4	Etat des provisions	TF7		
5	Etat des créances et des dettes	TF8		
6	Informations et commentaires sur :			
6-1	• Opérations réalisées avec entreprises liées			×
6-2	• Créances et dettes effets de commerce			×
6-3	• Frais d'établissement			×
6-4	• Frais de recherche et de développement			×
6-5	• Fonds commercial			×
6-6	• Avances aux dirigeants			×
6-7	• Produits à recevoir			×
6-8	• Charges à payer	7		
6-8 bis	• Charges sociales dues			×
6-9	• Charges constatées d'avance			×
6-10	• Produits constatés d'avance			×
6-11	• Charges à répartir sur plusieurs exercices			×
6-12	• Composition du capital social	8		
6-13	• Parts bénéficiaires			×
6-13 bis	• Bénéficiaire effectif			×
6-14	• Obligations convertibles			×
6-15	• Ventilation du chiffre d'affaire net			×
6-16	• Ventilation impôt sur les bénéfices			×
6-17	• Affectation du résultat			×
6-18	• Résultats des cinq derniers exercices			×
	III – ENGAGEMENT FINANCIERS ET DIVERS			
7	Crédit-bail			×
7 bis	Locations longue durée			×
8	Engagements financiers			×
9	Dettes garanties par des sûretés réelles			×
10	Incidence évaluations fiscales dérogatoires			×
11	Accroissement et allégement dette future d'impôts			×
12	Rémunérations des dirigeants			×
13	Effectif moyen			×
14	Identité stés mères consolidant les cptes de la sté			×
15	Filiales et participations			×
	IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS			
16	Note annexe spécifique			×

N/S : Non significatif N/A : Non applicable

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Sans objet

METHODES D'EVALUATION DES STOCKS

sans objet

METHODES D'EVALUATION DES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

Néant

ANNEXE - ELEMENT 6-8

Exercice du 01.01.16 au 31.12.16

CHARGES À PAYER

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
40810000	FOURNIS FACTURES NON PARVENUE		2 136.00
	TOTAL CHARGES À PAYER		2 136.00

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Devise : EUR)

Catégories de titres	Nombres de titres				Valeur Nominale
	à la clôture de l'exercice N-1	créés pendant l'exercice	remboursés dans l'exercice	à la clôture de l'exercice	
PARTS SOCIALES	500	0	0	500	15.24

PHILIPPE LHUMEAU

SARL au Capital de 7 622,45 €
2 Rue Lord Byron – 75008 PARIS
RCS PARIS B 380 106 286
SIRET : 380 106 286 00012 – NAF : 5510Z

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit juin à quinze heures,

Les associés de la société à responsabilité limitée « PHILIPPE LHUMEAU » se sont réunis au siége social sur convocation du Gérant, Monsieur Philippe LHUMEAU.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Philippe LHUMEAU, propriétaire de 499 parts sociales ;

Monsieur Jean BORENS, propriétaire d'une part sociale est absent et excusé.

Quatre vingt dix neuf quatre vingt pour cent (99,80 %) des droits de vote étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Philippe LHUMEAU préside la séance en sa qualité de Gérant.

Monsieur Philippe LHUMEAU rappelle l'ordre du jour suivant :

- Constatation de régularité ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;

PREMIERE RESOLUTION
Constatation de régularité

Les associés déclarent que, bien qu'ayant été convoqués à la présente assemblée oralement, ils ont disposé des documents prévus par la loi dans les délais prescrits, et que celle-ci est régulière et peut valablement délibérer.

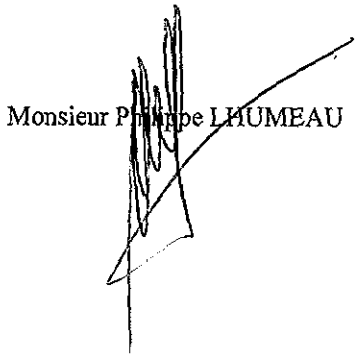
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

DEUXIEME RESOLUTION
Approbation des comptes et affectation du résultat.

Après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, faisant apparaître une perte nette comptable de 3 223.62 €, les associés donnent quitus entier et définitif au Gérant pour sa gestion au cours de cet exercice social, et décident d'**affecter ce résultat en report à nouveau.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Après un échange de vues, personne ne désirant plus rendre la parole, Monsieur le Président de séance déclare l'assemblée levée à quinze heures trente.
De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal qui sera signé par tous les associés présents.



Monsieur Philippe LHUMEAU